

Affouage

Une deuxième attribution d'affouage aura lieu début 2015 dans la parcelle 17. Une inscription en mairie est nécessaire avant le 14 février 2015.



Saison culturelle

Prochains spectacles :

- la Compagnie des Chercheurs d'Air essayera de vous convaincre qu'« Arrêter de lire, c'est possible » le samedi 7 février 2015, salle Develçoise à Devecey à 20h30.
- Clothilde Moulin présentera sa « Boîte à musique enchantée » **le samedi 25 avril 2015 à l'Eglise de Moncey à 20h30.**

Ordures ménagères

Pour rappel, selon le « bulletin d'information spécial déchets » reçu mi-décembre dans votre boîte aux lettres, **la collecte des bacs gris aura lieu désormais les semaines impaires et la collecte des bacs jaunes pour le tri aura lieu les semaines paires.**

Le calendrier de ramassages est à votre disposition en mairie ou à la communauté de communes.

Des sacs prépayés pour les excédents exceptionnels de déchets seront disponibles à la Maison des Services à Devecey.

Collecte des vieux papiers

Rappel :

La Commission Environnement, afin de financer ses réalisations, collecte prospectus, journaux, catalogues, etc. Ce papier est ensuite recyclé dans une usine de la région. Les vieux papiers sont collectés dans les bacs situés devant la mairie, près de l'entrée.

Vous pouvez y déposer vos papiers ficelés en paquet.



Pour information, **15% des sommes perçues sont reversées à « L'APPEL »** (Association de parents d'élèves).

Cette collecte permet de **financer l'achat des fleurs de notre beau village** et des diverses décorations. Merci donc de continuer à remplir le bac !

Mairie de Moncey

1, rue Maréchal Moncey
25870 Moncey

Tél : 03 81 57 89 32

Fax : 03 81 57 85 75

Vous souhaitez recevoir l'Info Moncey par mail (et non dans vos boîtes aux lettres), envoyez-nous votre adresse électronique à l'adresse suivante : mairiemoncey@wanadoo.fr

Conception : Agence Révélateur
www.revelateur.fr

Des dégradations régulières ont lieu au centre du village

(déchets, graffitis...)

Fin octobre, des souillures et des déteriorations sur des édifices publics et des maisons individuelles ont déjà eu lieu. Les incivilités se sont accentuées récemment par du vandalisme au lavoir sur les tableaux, les décorations, les murs...

Les Services Techniques de la Mairie ont de nouveau remis en état rapidement les lieux.

Une plainte a été déposée en gendarmerie par la Municipalité.

Compte tenu de la répétition des faits, et sans prise de conscience par les auteurs de la gravité de leurs actes et des coûts engendrés pour les contribuables, des actions proportionnées vont être testées prochainement.

Association

FRIJEP (foyer rural)

MARCHE NOCTURNE

Le **17 janvier**, rendez-vous à 18h au foyer rural pour une marche nocturne de 6 km. Munissez-vous d'un gilet fluorescent et d'une lampe. Une pause « vin chaud » aura lieu à mi-chemin. Un repas sera servi à l'arrivée dans la salle du foyer pour ceux qui le souhaitent.

Inscription préalable au 03 81 57 81 78 ou 03 81 62 54 46

Menu : soupe aux pois, salade, saucisse, fromage, café, dessert.
8€ adultes / 4€ pour les - de 10 ans.

SÉJOUR EN CORSE

Il reste des places pour le séjour en Corse du 10 au 16 septembre 2015. 930€ par personne.

Renseignements auprès de Cécile Boz.

Info Moncey

Bulletin d'information de la commune de Moncey
N° 126 - Janvier 2015



Flash Info

Montée en débit Internet planifiée pour 2016



La vie au village

Bibliothèque communale

Rappel :

De nombreux livres vous attendent (romans, documentaires, bibliographie, BD pour adultes / ados / enfants...).

Adhésion annuelle :

5 € / adulte.

Gratuit pour les moins de 18 ans.
Ouverture tous les samedis de 10h30 à 12h00, dans les locaux de la mairie.

Les bibliothécaires se feront un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller.

Agence Postale Communale

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
Le mardi de 17h à 19h
Les opérations financières de dépôt et retrait jusqu'à 300€ sont réalisables sur place.
Enveloppes pré-timbrées, colis, etc.
Tél : 03 81 62 56 93

Permanence de la mairie :

Mardi de 18h à 19h,
vendredi de 17h30 à 19h,
et samedi de 10h30 à 11h30

Tél : 03 81 57 89 32
mairiemoncey@wanadoo.fr

La municipalité invite les nouveaux habitants à se présenter en mairie afin de prendre connaissance de toutes les informations locales utiles.



Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne et très heureuse année 2015

Vie communale

Reflet de la réunion du CM du 31 octobre 2014

Tous les élus étaient présents

Mise en place du droit de préemption urbain (DPU) :

orsqu'une commune, dotée d'une carte communale, est intéressée par une vente sur son territoire, celle-ci doit obligatoirement instaurer un DPU ciblé et argumenté.

En cas de vente du bâtiment des Chœurs de la Vallée (AB123), le CM décide donc d'instituer un DPU. Ce bâtiment est équipé de 2 salles qui peuvent accueillir près de 70 personnes lors de manifestations et présente donc un potentiel local de développement socio-culturel, tout en préservant ses activités de Catéchisme actuelles.

Institution de la taxe d'aménagement et exonérations possibles à compter du 1^{er} janvier 2015 :

Le CM décide de maintenir sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement au taux unique de 2% et décide, désormais, d'exonérer les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Avis sur le projet du parc éolien « Vaîte et Bussière » :

Une enquête publique a eu lieu, du 24 septembre au 28 octobre 2014, sur le projet éolien « Vaîte et Bussière ». Aucune remarque n'a été formulée au sein de la mairie de Moncey.

Par 6 voix pour, 1 abstention et 4 voix contre, le CM décide d'apporter son soutien à ce projet.

Demandes de subventions 2014 par les associations :

Le CM décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Club de l'amitié : 200 €
- APPEL (association de parents d'élèves) : 400 €

Vie communale

Reflet de la réunion du CM du 12 décembre 2014

Absents et excusés :

A. Scalabrino (procuration à E. Joliot), P. Rihn (procuration à B. Tripier), F. Guillaume-Sage (procuration à C. Bouvard), A. Membre (procuration à F. Thernier)

Forêt communale – programme des coupes – état d'assiette 2015 :

Sur proposition de l'agent ONF, le CM décide le programme suivant pour l'année 2015 :

- coupe de résineux dans les parcelles 5, 13, 14, 15, 16 pour environ 200 m³
- coupe de feuillus dans la parcelle 1 (environ 600 m³)
- une deuxième attribution d'affouage aura lieu pour la parcelle 17 début 2015.

Forêt communale – programme de travaux – investissement 2015 :

- Dégagement de régénération naturelle (parcelle 5 et 13)
- Nettoiement de jeune peuplement (parcelle 7)
- Dégagement de plantation (parcelle 9)

Pour un montant total estimé à 8 600 € HT.

Rétrocession de la voirie du lotissement Clos Champ La Paule :

A l'unanimité des voix exprimées, le CM accepte la rétrocession de la voirie, des réseaux et espaces verts du lotissement

Clos Champ La Paule afin de les intégrer dans le domaine public communal.

La rétrocession est faite à titre gracieux par le lotisseur DROUHAUT Habitat.

Les frais de notaire engendrés pour l'acte sont à la charge de DROUHAUT Habitat. Le CM autorise le maire à engager les démarches nécessaires afin de valider l'acte notarié.

Demande de mise à disposition de la salle du FRIJEP pour les élèves de l'école primaire

Suite à la demande des élèves de l'école primaire de Moncey, le CM décide à l'unanimité des voix exprimées de prendre à sa charge le coût de location de la salle du FRIJEP sur la base de 14 semaines (à raison de 2 jours par semaine) pour un montant de 441 €. Cette décision est prise à titre exceptionnel pour l'année scolaire 2014-2015. Les trois autres communes du groupement scolaire seront informées de cette décision et sollicitées pour participation. Une convention sera établie entre la commune, le FRIJEP, le groupe scolaire et la communauté de communes.

Cadre de vie

Montée en débit Internet

Le Syndicat Mixte « Doubs Très Haut Débit », en charge des infrastructures Internet pour le Département, nous informe que les travaux de **montée en débit pour la commune de Moncey sont planifiés pour le second semestre 2016**.

Le réseau sera amélioré par la mise en place d'un relais à Moncey. A ce jour, le relais sur lequel Moncey est connecté est à Vieilley.



Infos travaux

Lotissement Clos Champ La Paule

Les travaux d'aménagement (voirie, éclairage public, assainissement, sécurité...) ont été finalisés et réceptionnés début décembre.

Lotissement Aux Gravolles

Les travaux d'aménagement voirie et éclairage public sont en cours.

Aménagement du poste de refoulement rue Georges Caubert :

Pour faciliter la circulation et le stationnement dans la rue G. Caubert, le CM avait décidé un réaménagement du poste de refoulement. Les travaux ont été réalisés fin novembre. L'espace dégagé est réservé à une aire de manœuvre pour les véhicules. L'arrêté municipal, régissant les règles de circulation et stationnement, sera révisé en conséquence.

Des ouvrages spécialisés à la disposition de tous

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Doubs met à la disposition du public un centre de documentation, spécialisé dans les domaines de l'architecture et de la construction, de l'urbanisme, de l'environnement et de l'énergie, du paysage, du patrimoine et de l'histoire locale.

Ce centre est ouvert à tous. Ceux qui veulent construire ou rénover y trouveront infos et idées.

Il est possible aussi d'en savoir plus sur le site du CAUE du Doubs : www.caue25.org (Rubrique : Ressources)

Toutes idées, suggestions ou informations sont les bienvenues.

VOUS POUVEZ LES DÉPOSER, SUR PAPIER LIBRE, DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE.